

Une situation qui s'améliore en 2006

En 2006, les exploitations couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) enregistrent une hausse de 15,3 % en valeur réelle du résultat courant avant impôts, qui fait suite à une baisse de 9,4 % en 2005. Les prix sont en vive progression pour nombre de produits. La hausse des charges est contenue. Grandes cultures et arboriculture se rétablissent, après plusieurs mauvaises campagnes.

1. Les évolutions du RICA sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice de prix du produit intérieur brut (+ 2,27 % entre 2005 et 2006). Les autres évolutions sont sauf mention contraire exprimées en valeur courante.

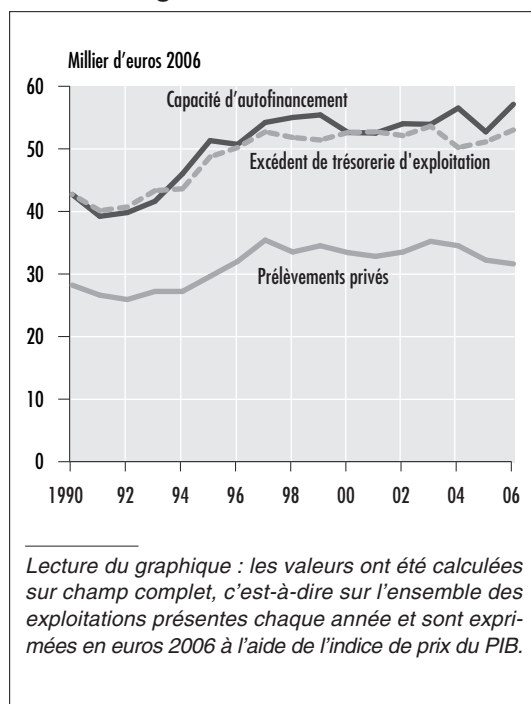
En 2006, les exploitations professionnelles couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) ont enregistré une hausse de 17,9 % du résultat courant avant impôts, qui compense largement la baisse de 7,7 % de 2005. En valeur réelle¹, la hausse est de 15,3 %. Le RICA s'élève ainsi en 2006 à 32 700 euros en moyenne par exploitation. La production globale (133 000 euros) augmente de 4,4 %. Pourtant, les rendements et les récoltes ont été médiocres sur la plupart des cultures, les conditions climatiques n'ayant guère été favorables (hiver long et coups de chaleur en début d'été). De même, en terme de quantité, les productions animales sont plutôt en recul. Mais les prix sont à peu près partout bien orientés. Les ventes de l'année progressent de 2,8 %. La valeur des stocks augmente sensiblement. Les charges d'approvisionnement, qui augmentent légèrement (+ 2,5 %), s'élèvent à

45 100 euros en moyenne. Plusieurs postes de charges sont en hausse, l'énergie en premier lieu. L'augmentation reste cependant modérée, comparée à celle de 2005. La consommation de fioul a baissé et le prix d'achat n'a crû que de 7 %. Les charges en engrais et aliments du bétail connaissent des augmentations modestes. Les autres charges d'exploitation progressent au même rythme que les approvisionnements. Les charges de personnel se stabilisent, mais le recours à l'entreprise continue à croître. Les amortissements augmentent nettement en 2006. Les charges financières continuent leur reflux. Avec la mise en place du nouveau régime de primes, le montant total des subventions d'exploitation (29 500 euros) progresse de près de 8 %. Cependant une partie de cette augmentation correspond à un double compte. Des reliquats de primes animales dues au titre de 2005, versés tardivement en

2006, non provisionnés sur l'exercice comptable 2005, ont été enregistrés en 2006, comme la prime unique de 2006. Comme le RCAI augmente, le ratio subventions d'exploitation sur résultat courant avant impôts baisse. Toutes exploitations confondues, il s'établit encore en moyenne à 90 %.

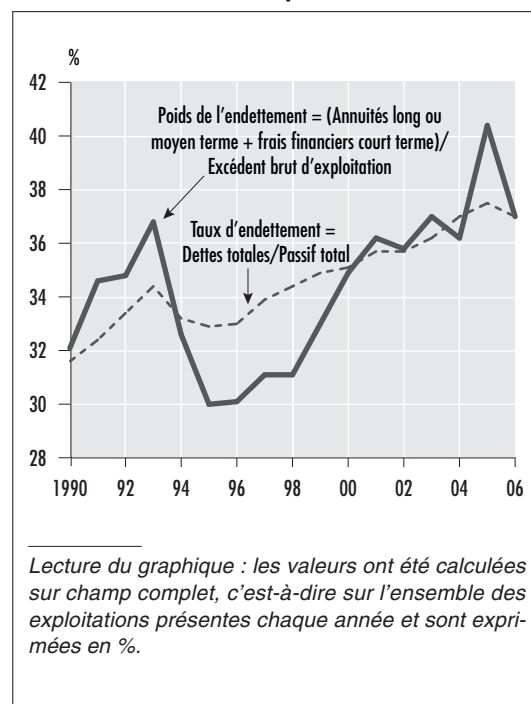
La capacité d'autofinancement augmente de près de 11 % en moyenne. Les prélèvements privés, solde des retraits et des apports effectués par l'exploitant, ont connu une progression très modérée, de sorte que l'autofinancement augmente de près de 18 %. Le stock de dettes (124 100 euros) diminue en valeur réelle.

La capacité d'autofinancement augmente sensiblement



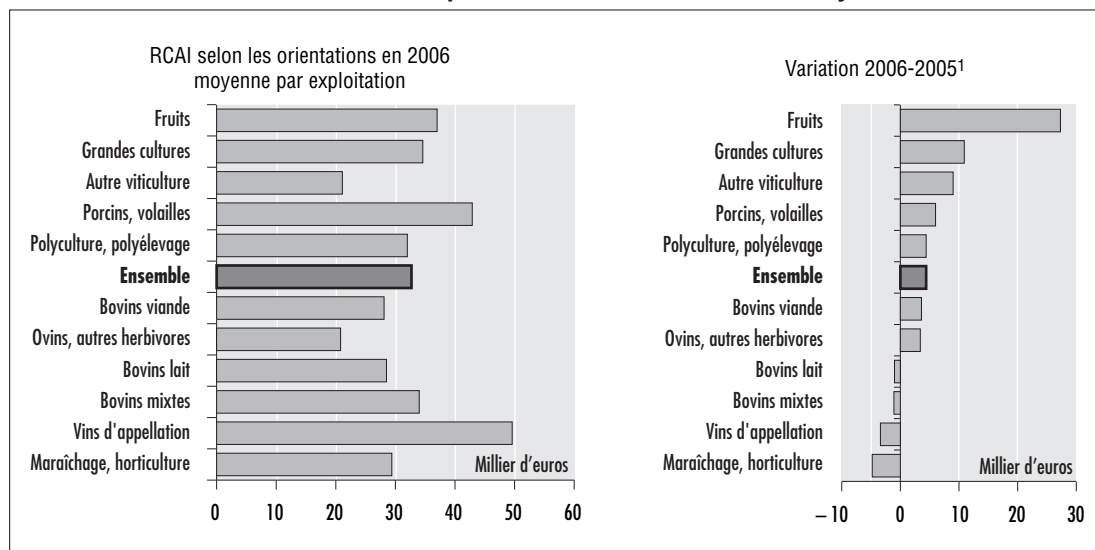
Source : RICA

Le poids de l'endettement se replie



Source : RICA

Le résultat courant avant impôts atteint 32 700 euros en moyenne en 2006



1. Les variations sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en euros 2006 à l'aide de l'indice de prix du PIB.

Source : RICA

L'UE à 25 en 2005

Les quelque 4,1 millions d'exploitations professionnelles de l'Union européenne présentent une diversité que ne résume que de façon très incomplète une analyse faite au niveau national. Les caractéristiques observées en 2005 par le RICA dans les 25 États membres n'en dressent pas moins un portrait saisissant de l'agriculture européenne. En moyenne, les exploitations de l'UE emploient 1,64 UTA pour une SAU de 34,3 ha. La production atteint 62 200 euros, le résultat courant avant impôts 18 100 euros. Les subventions s'établissent à 10 600 euros, ce qui correspond à 17 % de la production totale et près de 60 % du RCAI. Les pays de la moitié Sud de l'Europe se distinguent par des surfaces agricoles utiles relativement petites, notamment en Grèce (6,5 ha), des productions modestes, mais des charges réduites. À l'inverse, les exploitations de la partie nord et ouest du continent disposent en général de surfaces plus étendues, en particulier au Royaume-Uni (148,7 ha), et ont des productions élevées, notamment aux Pays-Bas et au Danemark. Les pays de l'Est de l'Europe ne présentent qu'une productivité du travail assez faible, qu'il s'agisse d'ailleurs de la Pologne, avec ses gros bataillons de petits agriculteurs, ou de la Slovaquie,

avec ses très grandes exploitations de type sociétaire, employant une main-d'œuvre salariée nombreuse.

Reflète de ces différences de productivité, les salaires de la main-d'œuvre agricole connaissent des écarts considérables entre le Danemark (plus de 18 € de l'heure) et les Pays-Bas d'une part, Pologne, Lituanie et Lettonie de l'autre (moins de 2 €). Les salaires agricoles restent encore faibles aussi en Grèce et au Portugal, voire en Espagne.

Les subventions d'exploitation s'échelonnent en 2005 entre 3 000 euros en moyenne pour la Pologne et 82 000 euros en Slovaquie. En France, la moyenne s'établit entre ces deux valeurs extrêmes avec 25 400 euros. Les pays ayant les plus fortes aides directes sont d'abord ceux où les SAU moyennes par exploitation sont les plus élevées : Slovaquie, République tchèque, Royaume-Uni. Les pays de l'Europe de l'Est bénéficient d'un système simplifié d'aides européennes exclusivement lié à la surface, moins avantageux d'ailleurs que celui des pays de l'UE à 15. Ramenés à l'hectare, les taux de subvention les plus faibles sont détenus par les pays baltes et la Slovaquie avec à peine plus de 100 euros par hectare, contre 890 euros pour la Finlande ou encore 670 euros pour l'Autriche.

Date d'adhésion à l'UE	Pays	Nombre d'exploitations représentées	SAU (ha)	UTA totales	dont UTANS	Taux de subventions à l'hectare (€/ha)	Salaire horaire, charges incluses (€)	Résultat courant avant impôts (k€)
Avant 2004	Belgique	33 900	41,1	1,90	1,55	410	9,1	49,3
	Danemark	36 500	71,0	1,46	0,87	330	18,9	14,2
	Allemagne	225 800	74,9	2,12	1,41	370	8,8	28,0
	Grèce	507 000	6,5	1,21	1,07	650	3,2	11,6
	Espagne	675 600	29,5	1,37	1,09	220	5,7	19,9
	France	351 700	76,4	1,97	1,43	330	11,6	27,6
	Irlande	114 300	40,0	1,11	1,09	430	8,7	17,3
	Italie	706 600	16,1	1,34	1,09	350	7,4	23,4
	Luxembourg	1 700	75,9	1,66	1,46	560	8,3	38,1
	Pays-Bas	62 800	32,6	2,45	1,44	320	13,3	42,9
	Autriche	73 400	33,9	1,62	1,54	670	6,0	26,3
	Portugal	126 300	22,1	1,58	1,22	220	3,6	6,9
	Finlande	43 500	50,0	1,49	1,32	890	10,2	20,1
	Suède	28 600	95,4	1,41	1,17	330	15,8	11,3
Royaume-Uni	96 700	154,0	2,37	1,32	290	11,3	36,5	
À partir de 2004	Chypre	28 900	5,5	0,99	0,96	560	3,4	3,5
	Rép. tchèque	14 300	247,3	8,58	1,36	180	3,9	18,5
	Estonie	6 700	119,9	3,00	1,47	110	2,4	17,9
	Hongrie	83 500	50,0	1,90	0,68	190	3,0	7,1
	Lituanie	52 400	40,1	1,96	1,58	130	1,4	10,3
	Lettonie	19 100	61,7	2,62	1,67	130	1,6	10,7
	Malte	1 400	3,2	1,83	1,56	2 780	4,1	18,3
	Pologne	757 400	17,2	1,79	1,56	180	1,5	7,3
	Slovaquie	3 700	548,3	18,45	1,14	150	2,8	-8,9
	Slovénie	38 700	11,8	1,88	1,88	450	3,2	7,6
UE à 25	4 090 500	34,3	1,64	1,24	310	6,6	18,1	

Source : RICA européen 2005

L'amélioration du résultat courant avant impôts est quasi générale en 2006, profitant à presque toutes les orientations. Mais elle fait suite à une détérioration également assez prononcée en 2005. Le rebond en grandes cultures, autre viticulture et arboriculture fruitière doit être ainsi nuancé. Globalement, le hors-sol continue à se redresser, mais la conjoncture de l'élevage porcin et de l'aviculture n'obéit pas aux mêmes rythmes et déterminants.

Si les résultats d'ensemble et dans la plupart des orientations sont bons, les situations individuelles montrent un panorama nettement plus nuancé. Sans doute y a-t-il plus d'exploitations qui améliorent leur revenu en valeur réelle (200 000) que d'exploitations qui reculent (150 000), mais le sentiment d'amélioration est donc loin d'être ressenti par tous. La perte de revenu dépasse 10 000 euros pour près de 70 000 exploitants. Aux mouvements d'ensemble des rendements et des prix se superposent les conditions particulières des exploitations, une météorologie plus ou moins favorable, des difficultés dans la conduite des cultures, des épidémies, des frais imprévus, des investissements porteurs d'avenir, mais qu'il faut amortir, etc.

Des prix enfin rémunérateurs en grandes cultures

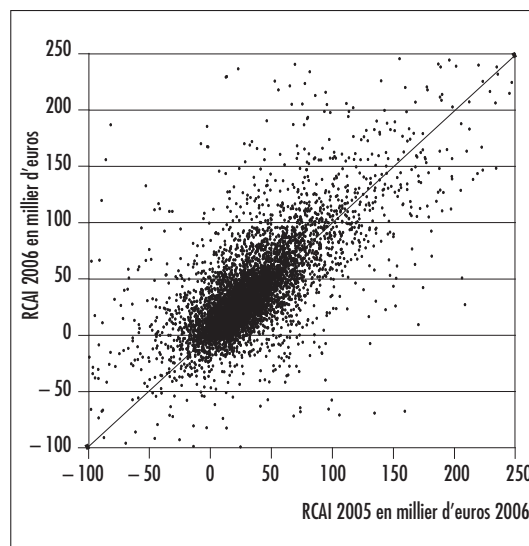
Après une dégradation continue plusieurs années, les grandes cultures entament un rétablissement. Le résultat courant avant impôts augmente de 48 % en valeur courante pour atteindre 34 600 euros en moyenne. La production en valeur augmente de 10 %. Pourtant, les récoltes de l'année 2006 sont peu abondantes, plus médiocres encore que l'année précédente. Les rendements des céréales à paille sont en baisse légère (blé : 69 q/ha, soit - 3 %). Le colza est très décevant (29 q/ha, soit - 19 %), la forte hausse des surfaces ne suffit pas à compenser la baisse des rendements. En revanche, du côté des prix, ce ne sont que bonnes nouvelles pour les producteurs. Le prix de vente du blé s'envole de 17 % et atteint en moyenne près de 11 €/t. Le colza gagne 18 % et le tournesol reste à un haut niveau. La pomme de terre s'envole. Les charges d'approvisionnement augmentent peu (+ 1 %). Les charges d'énergie et d'engrais augmentent, mais des économies sont faites sur les semences et les phytosanitaires.

Après deux chutes du résultat en 2004 et 2005, la situation des exploitations spécialisées en arboriculture fruitière redevient plus saine. Le RCAI fait mieux que tripler pour s'élever à 37 000 euros en moyenne. Les rendements sont proches de ceux de 2005. Les prix connaissent de belles progressions, à la faveur d'une forte demande estivale (pêche : + 34 %) et de bons débouchés à l'exportation pour la pomme de table (+ 23 %). Les charges d'exploitation baissent très légèrement. Les charges de personnel, qui constituent le plus gros poste (54 500 euros en moyenne par exploitation), sont en augmentation modérée en 2006. La capacité d'autofinancement est en vive hausse et les producteurs n'ayant pas trop augmenté leurs prélèvements privés, l'autofinancement quadruple.

Le résultat des exploitations spécialisées en autre viticulture apparaît en redressement sensible. Pourtant le marasme continue dans le vignoble méditerranéen. Le RCAI des exploitations du Languedoc-Roussillon et de Provence reste négatif. En revanche, le vignoble de Poitou-Charentes affiche de remarquables résultats. Tiré par une vive demande à l'exportation, notamment des États-Unis, les prix du vin et surtout du cognac ont beaucoup augmenté.

Les exploitations spécialisées en viticulture d'appellation ont connu, ces dernières années, des résultats très fluctuants d'un exercice à

Comparaison du RCAI entre 2005 et 2006



Source : RICA

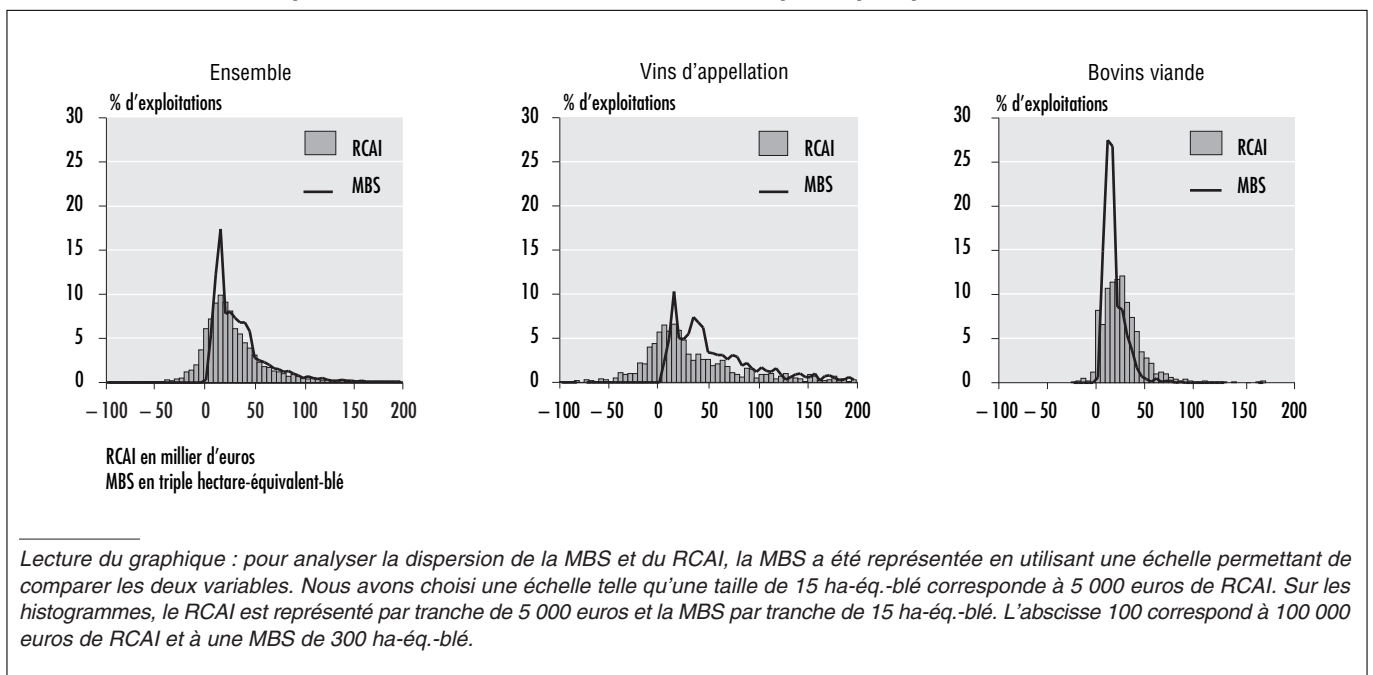
l'autre. En 2006, comme en 2005, leur RCAI enregistre encore une baisse (- 4 %), tout en demeurant à un niveau relativement élevé avec 49 600 euros en moyenne. En réalité, ces résultats moyens ne reflètent pas suffisamment les forts contrastes qui existent actuellement entre les différentes régions viticoles françaises. Ainsi, les régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon et Provence) restent très touchées par la crise des vins AOC, avec un RCAI moyen très bas. En Aquitaine, le RCAI moyen est très bas, mais semble se redresser. La situation est beaucoup plus confortable pour les régions viticoles de la moitié nord du pays, en particulier pour la Champagne-Ardenne et la Bourgogne, même si les résultats sont moins bons qu'en 2005. Globalement, les producteurs ont fortement réduit leurs prélèvements. L'autofinancement et l'investissement sont en augmentation.

Certaines orientations animales connaissent des évolutions favorables, de façon moins marquée toutefois que les orientations végétales. Chez les éleveurs de bovins viande, le RCAI progresse de 17 %. Les ventes s'accroissent, de même que la production de l'exploitation. Les prix de vente sont bien orientés (+ 4 % pour les vaches nourrices de réforme, + 6 % pour les broutards). Les

charges d'exploitation augmentent assez vigoureusement, notamment pour les approvisionnements. Les aliments du bétail concentrés en particulier pèsent davantage qu'en 2005. Les subventions d'exploitation augmentent par rapport à 2005, de façon un peu artificielle il est vrai. Une grande partie des primes animales a été intégrée dans la prime unique en 2006, dont le montant était connu en milieu d'année 2006, et qui a été comptabilisée en 2006. Mais des reliquats importants des primes 2005, versées en 2006, n'ont pas été provisionnés en 2005. En année courante, ce mode de comptabilisation en retard n'a pas d'impact significatif, les reliquats de l'année n n'étant guère différents de ceux de n - 1. En 2006, année de rupture, un léger surcroît de primes a donc été constaté, qu'il était difficile de retraiter dans les comptabilités. Les prélèvements privés ont également augmenté. L'augmentation de l'autofinancement se traduit par une hausse de l'investissement.

Après la grave crise de 2002, le secteur hors-sol continue à voir sa situation s'améliorer en 2006. Le RCAI des orientations de porcins, volailles s'établit à 42 900 euros en moyenne, augmentant de 18 %. L'influenza aviaire continue à menacer. Pourtant, les éleveurs de volaille spécialisés et les éleveurs de porcs

Dispersion du RCAI et de la MBS en 2006 pour quelques orientations



Source : RICA

Introduction de la prime unique en 2006

Les subventions directes aux exploitants constituent dans la plupart des secteurs un élément essentiel du produit en valeur des exploitations agricoles. Les mécanismes d'attribution des subventions ont été plusieurs fois modifiés, pour répondre à des objectifs de politique agricole qui ont évolué, en fonction des évolutions des marchés européens et mondiaux, des contraintes internationales, des gains de productivité, du souci grandissant de protection de l'environnement, de l'accent plus ou moins fort mis sur leur capacité à remédier aux inégalités entre exploitants. L'année 2006 est une année de grand bouleversement, avec la mise en place de la prime unique découplée (« DPU »*).

En 2006, toutes orientations confondues, les exploitations professionnelles ont reçu en moyenne 29 500 euros par exploitation. La prime unique atteint 16 600 euros, soit 56 % du total.

Sur le fond, et globalement, l'attribution de l'essentiel des subventions d'exploitation reste attachée à la production de certains produits, ou au moins à la mise en culture ou à l'entretien de certaines catégories de surfaces. La prime unique ne fait que remettre dans un paquet commun, et sur une base historique, des primes auparavant liées à un produit. Certaines surfaces, certains produits ne sont pas soutenus ou le sont par d'autres voies. Les différences entre orientations restent ainsi très marquées. Les montants moyens perçus selon les différentes orientations s'échelonnent en 2006 entre 3 400 euros pour le maraîchage, horticulture et 42 300 euros pour grandes cultures, soit 12 fois plus.

La prime unique reprend une grande partie des aides européennes aux végétaux et animaux. Parmi les grandes primes, seule la prime à la vache allaitante est restée couplée. La partie restée couplée ne dépasse guère 20 % du total des aides « PAC » en 2006. La part de la prime unique est très majoritaire dans les exploitations de grandes cultures, ou dans des orientations moins soutenues comme les bovins lait ou porcins volailles. Elle n'occupe qu'une place relativement modeste dans les orientations bovins viande et ovins, qui outre des primes couplées reçoivent de gros montants de primes environnementales et d'indemnités compensatoires de handicap naturel. La répartition des subventions entre exploitations ne change pas entre 2005 et 2006 et reste assez fortement concentrée. Ainsi, 20 % des exploitations (les plus richement dotées) se partagent 47 % des subventions, tandis que les 20 % les moins dotées ne perçoivent ensemble que 1,5 % du total. Cependant, sur le plus long terme, la concentration des aides diminue. En 1999, les 20 % des exploitations les plus richement dotées se partageaient 54 % des subventions. La raison est à rechercher du côté de l'extension du domaine des aides directes (de plus en plus de productions sont concernées) plutôt que dans une modification du système d'attribution ou dans l'évolution des structures d'exploitation.

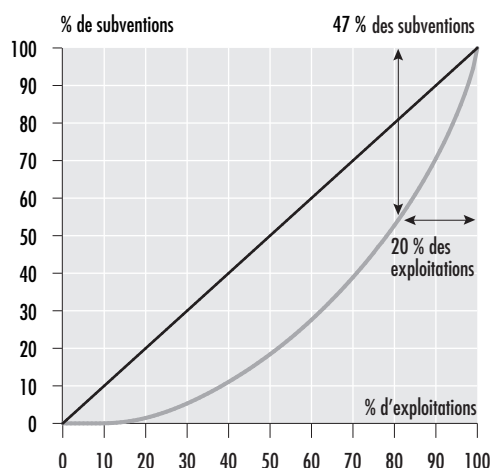
* L'acronyme « DPU » désigne le « droit à paiement unique » mais est usuellement employé pour la prime elle-même !

Les exploitants recevant des subventions élevées ne sont pas systématiquement les plus grandes. Les secteurs peu aidés (viticulture, maraîchage-horticulture, fruits, porcins-volailles) comprennent en effet beaucoup de très grosses exploitations, qui sont très faiblement aidées au regard de leur taille, sinon aucunement.

Même si les résultats de 2006 sont bons, les primes contribuent toujours pour une part très élevée au résultat. Avec 29 500 euros de primes pour un RCAI dégagé de 32 700 euros, le ratio subventions sur résultat s'élève à 90 %. Un peu moins élevé qu'en 2005, année médiocre, ce ratio a fortement augmenté ces dernières années : il valait en effet 71 % en 2000, 55 % en 1994 et seulement 15 % en 1990, avant la réforme de la PAC. En 2006, le ratio subventions d'exploitation sur résultat dépasse les 140 % en bovins viande et ovins, autres herbivores. À l'inverse, il est très faible en maraîchage, horticulture et surtout en vins d'appellation (8 %).

Les effets de la prime unique, dans sa première année d'application, sont encore peu perceptibles, ou délicats à analyser. Sur la concentration des subventions, les effets devraient être faibles, à moins que des plafonnements ne soient introduits ou que des productions écartées deviennent éligibles. La prime unique favorisera-t-elle des changements massifs dans le choix des productions, à la faveur de l'évolution des prix ? Il est encore trop tôt pour apporter des éléments de réponse.

Concentration des subventions en 2006 pour l'ensemble des exploitations



Lecture du graphique : 80 % des exploitations perçoivent ensemble 53 % des subventions, 20 % des exploitations (les mieux dotées) perçoivent 47 % des subventions.

Source : RICA

spécialisés semblent avoir des évolutions de revenu assez voisines. La production en valeur augmente de 4 %, grâce à une bonne tenue des prix. Ainsi, les prix du poulet de chair et du porc augmentent d'environ 4 %. Les charges d'exploitation augmentent de 3 %. Les dépenses en aliments concentrés sont restées très sages. Les éleveurs augmentent massivement leurs prélèvements et réduisent leur endettement.

Le RCAI des éleveurs de bovins laitiers s'effrite légèrement en valeur courante (- 1 %). Il s'élève à 28 500 euros en moyenne par exploi-

tation. La production de l'exploitation augmente très légèrement. Pourtant, le prix du lait continue de baisser, pour la 4^e année consécutive (- 3,7 % en 2006). La prime aux produits laitiers (ADL) est intégrée en 2006 dans la prime unique, son taux étant à cette occasion revalorisé. Les subventions d'exploitation de l'orientation progressent ainsi de plus de 15 % et atteignent 26 300 euros en moyenne. Les charges d'exploitation augmentent sensiblement. Les dépenses en alimentation du bétail progressent de 4 %. Les éleveurs de bovins lait augmentent leurs prélèvements et ralentissent leurs investissements.